

**Mairie des Islettes**



# **BULLETIN MUNICIPAL DES ISLETTAIS**

**N° 14 / DECEMBRE 2018**



## **Le dicton du mois**

Décembre froid et neigeux, amène été riche et heureux.  
Dicton français (1913)



Souhaitons donc, que cet adage ce vérifie...



### \*\*\* LE MOT DU MAIRE \*\*\*

Je devais vous parler de l'inquiétude des habitants du « Bas Village » et du quartier de l'Etang suscitée par la série d'incendies, mais aussi de l'avancement des chantiers de la salle communale et des locaux techniques de la Cardine.

La répétition de tristes nouvelles au sein de notre village sur fond de conflit social des « gilets jaunes » m'a incité à modifier les sujets de mon intervention.

Au moment où j'écris ces lignes, je pense à la longue liste de nos morts de ces derniers mois et parmi eux de personnes jeunes encore, qui pouvaient espérer de la vie.

Ce sentiment désagréable s'est encore aggravé avec la disparition de François LELORAIN. Depuis un mois, il n'avait plus donné de nouvelles. Sa discrétion a fait que personne ne s'est rendu compte de ses difficultés, de son mal-être et du drame qui se préparait.

La commune avait fait appel aux bonnes volontés des Islettes et de ses environs ; plus de 100 bénévoles s'étaient retrouvés sur la place et par groupes de vingt étaient allés fouiller le territoire communal et au-delà. En vain, le corps de François était retrouvé quelques jours plus tard par un promeneur. J'ai été très touché par la mobilisation de toutes ces personnes, amis, voisins, habitants des Islettes et des environs pour rechercher François et je les en remercie. Que cet élan de solidarité soit un réconfort pour la famille et qu'il contribue, si cela est possible, à atténuer sa peine.

Pendant que ce drame se déroulait, nous apprenions le décès de René VIGOUR, cette personnalité atypique et attachante du village. Je connaissais peu René en arrivant à la Mairie ; je me souvenais mieux de Paul, son père qui chaque jeudi au cours de sa tournée, distribuait généreusement les rondelles de saucisson aux enfants qui accompagnaient leur mère à la camionnette rouge et blanche. J'ai appris à le découvrir au cours de ces cinq années à la Mairie. Ce n'était pas toujours un homme " facile", on n'oublie pas ses " coups de gueule ", ou ses colères qui duraient peu. Mais on pouvait rapidement reprendre une relation constructive avec lui.

René était un homme qui aimait rendre service, qui aimait communiquer, parfois en s'enflammant. Même avec ses petits défauts, qui n'en a pas, mais surtout avec ses grandes qualités de cœur, je l'appréciais beaucoup.

Je l'ai connu au travers de son investissement pour le club de foot. Jusqu'au bout René s'est battu pour ses « gamins » comme il disait. Il avait travaillé avec l'équipe municipale sur le projet de la nouvelle salle, toujours passionné. J'avais déjà imaginé sa satisfaction, lors de l'inauguration des nouvelles installations du foot, de voir l'histoire du club débutée dans les années 80, se perpétuer et prolonger ainsi la mémoire de son fils Dominique, ancien footballeur au club. Malheureusement à quelques mois près, il n'aura pas eu cette joie qui sans doute aurait illuminé la fin de sa vie.

Avec son départ, on peut dire qu'une page de la commune se tourne. Pour ce qui me concerne, privé de ses passages en mairie et de nos échanges chaleureux, il me semble que la fin de mon mandat sera différente.

## \*\*\* EVOLUTION DES DOSSIERS ABORDÉS EN RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL \*\*\*



- Achat d'un radar pédagogique pour Les Senades à l'entrée à gauche en venant de Futeau. Il servira dans un premier temps de test et sera par la suite installé définitivement.
- Abandon du Jardin de FALLIA et de la vente de légumes du fait des difficultés à trouver un jardinier qualifié au niveau du personnel de l'ESAT.
- La Cardine : La commune a commencé à remettre en état le terrain libéré par les constructions démolies, en attendant l'opération de rénovation des maisons restantes par l'OPH.

## \*\*\* INFOS et RAPPEL \*\*\*

### ▪ BIBLIOTHEQUE DE LA VALLÉE DE LA BIESME

Changement horaires tout public :

- mardi 16h30 à 18h30
- vendredi 17h00 à 19h00



Les permanences sont assurées par Valérie, Anabela, Jean-Louis, Francine qui sont heureux de vous accueillir. Les prêts de documents sont gratuits, du jeune enfant au sénior. Venez nous rencontrer, discuter, consulter nos ouvrages, nous attendons également vos suggestions.

*La Présidente de la BVB*

### ▪ SPORTING CLUB DE FOOT DES ISLETTES :

Suite aux travaux de la nouvelle salle, tous les matchs de foot se jouent sur le terrain de Clermont En Argonne.

Pour ses équipes jeunes, le Sporting club recherche des enfants né(e)s en 2010/2011/2012 et 2013. Les entraînements ont lieu le mercredi de 14h30 à 16h00 au terrain de foot des Islettes.

**Contact** : 06.75.96.30.25 ou 06.74.07.21.85



### ▪ BOITE A LIVRES

Une boîte à livre pour enfants est installée près de celle dédiée aux adultes près du monument aux morts. Venez avec vos "bouts de choux" y chercher ou y déposer des livres.



### ▪ RAMASSAGE DES BACS A ORDURES MENAGERES :

**A partir du 01 janvier 2019, seuls les bacs pucés seront collectés par le prestataire Ecodéchets.**

Le mode collecte ne change pas. Le camion continuera de passer une fois par semaine. Il faut sortir les bacs la veille au soir et ne pas les laisser sur la voie publique après la collecte.

Les sacs jaunes de tri continueront à être ramassés toutes les deux semaines.

Le calendrier 2019 vous parviendra ultérieurement.



## ▪ TRANSPORT A LA PERSONNE :

Habitants des communes de Centre Argonne, si vous êtes dépourvu de véhicule ou de permis, solutionnez votre problème de mobilité. La communauté de Communes Argonne vous accompagne dans le service de transport à la demande sur réservation pour vous rendre à Clermont en Argonne :

- A la maison je réserve mon trajet par téléphone auprès de la mairie au **03.29.88.38.82** du lundi au jeudi de **9h à 12h et de 14h à 17h**, le vendredi de **9h à 12h**.
- Le jour de mon déplacement, je me présente devant mon domicile 5 minutes avant l'heure fixée lors de la réservation. Le minibus vient me chercher à mon domicile pour me déposer au point d'arrêt défini lors de la réservation.
- Au retour, je me présente au point d'arrêt défini lors de ma réservation 5 minutes avant l'heure fixée. Le minibus vient me chercher pour me déposer à mon domicile

Pour plus de renseignements : **CC Centre Argonne 03.29.87.40.12**



## ▪ SECURITE ET PARTICIPATION CITOYENNE :



La commune des Islettes vient d'adhérer au dispositif de participation citoyenne dans le but d'améliorer la sécurité sur la commune en favorisant la solidarité entre voisins et en renforçant le lien gendarmes – administrés.

Lundi 3 décembre le Capitaine BACH de Verdun et l'adjudant LECLANCHER référent chargé du dispositif à la brigade de gendarmerie de Clermont – Varennes étaient invités par le Maire,

José DOMINGUEZ à venir présenter le rôle de citoyen – référent aux 21 habitants de la commune qui s'étaient portés volontaires.

Le capitaine BACH a expliqué que ce dispositif pouvait contribuer efficacement à la lutte contre les cambriolages, mais aussi les faits d'incivilité ou tout acte répréhensible. Il a aussi précisé que la sécurité était l'affaire de tous, mais que les citoyens référents ne devaient en aucun cas intervenir directement et mettre leur vie en danger ; leur rôle consiste essentiellement à observer et rendre compte des situations inhabituelles, de la présence de véhicules inconnus, de démarcheurs... en appelant prioritairement le 17. Quatre panneaux vont être installés aux entrées de la commune pour signaler l'implication du village dans la démarche de participation citoyenne.

## ▪ RECENSEMENT DE LA POPULATION :

Le recensement se fera du jeudi 17 janvier 2019 au samedi 16 février 2019.

Mesdames Marie-Xavière MULON et Marie-Fée GAVART (agents recenseurs) se chargeront de déposer au domicile de chaque habitant une notice à remplir, les réponses se feront de préférences par internet et seront strictement confidentielles. Nous vous remercions pour le bon accueil que vous saurez réserver à ces agents.



## ▪ SINISTRES SUR LES CONSTRUCTIONS PROVOQUEES PAR LE PHENOMENE DE RETRAIT/GONFLEMENT DES ARGILES :

A la suite de la période de sécheresse de l'été dernier, il nous a été signalé quelques dégradations sur les maisons. Cela peut être lié à la rétractation de la couche d'argile sur laquelle les constructions ont été implantées.

A toutes fins utiles, les personnes ayant constaté des dégradations sur leur maison susceptibles d'avoir été provoquées par la sécheresse de cet été peuvent le signaler en mairie.

▪ **COMPTEUR D'EAU CONSEILS UTILES :**

**I. Protéger efficacement votre compteur d'eau contre le gel**



Pour protéger efficacement votre compteur qui est de votre responsabilité contre les risques du gel, qu'il soit placé dans un regard à l'extérieur ou à l'intérieur (cave, garage, bâtiment), il est conseillé d'utiliser une plaque de polystyrène pour l'isoler.

Il est formellement interdit d'employer du fumier, de la paille, de la sciure, des feuilles mortes ou de la laine. Si vous constatez que le compteur a gelé, vous devez impérativement contacter le Syndicat Intercommunal des eaux de la Vallée de la Biesme au 06.87.31.95.46

pour qu'il soit remplacé.

*Les frais de remplacement sont à la charge de l'abonné.*

**II. Que faire en cas de fuite d'eau**

En cas de fuite d'eau il est strictement interdit d'utiliser la vanne d'arrêt sous bouche à clé de chaque branchement pour fermer l'arrivée d'eau.

**Cas d'une fuite après compteur :**

Vous devez impérativement contacter un plombier ou une personne qualifiée pour réparer la fuite située sur votre installation intérieure.

***Les frais de réparation d'une fuite APRES COMPTEUR sont à la charge de l'abonné.***



**Cas d'une fuite avant compteur :**

Vous constatez une fuite avant compteur, vous devez contacter le Syndicat Intercommunal des eaux de la Vallée de la Biesme au 06.87.31.95.46 dans les meilleurs délais pour que cette fuite soit réparée au plus vite.

***Les frais de réparation d'une fuite AVANT COMPTEUR sont à la charge du Syndicat Intercommunal des eaux de la Vallée de la Biesme***

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

▪ **RESTOS DU CŒUR - APPEL AUX BENEVOLES :**

Les Restos du cœur vont ouvrir un centre à Clermont à partir de fin mars 2019 pour la campagne d'été.

Les communes de la Codecom Argonne Meuse relèveront de ce centre qui devra s'appuyer sur de nombreux bénévoles.

La commune des Islettes relaie cet appel aux bénévoles et demande aux personnes qui pourraient consacrer quelques heures hebdomadaires ou mensuelles pour collaborer à la réalisation de ce projet, de bien vouloir se faire connaître en Mairie.

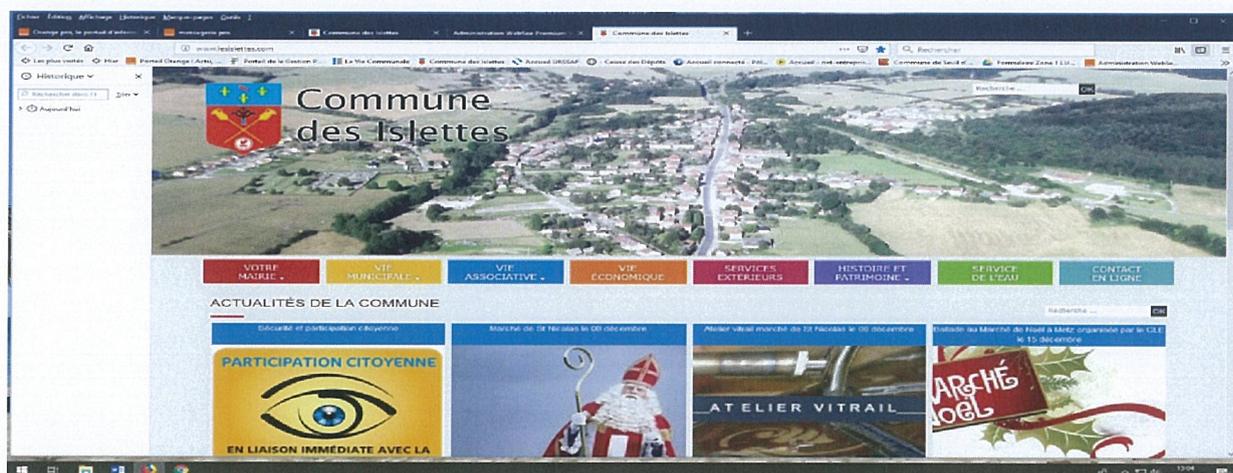
Les informations concernant la mise en place de ce projet et la nature des emplois à assurer peuvent être obtenus auprès de **Mme Marie-Françoise BERNARDIN** au : **06.77.52.47.25**



N'hésitez pas à consulter régulièrement  
le site internet  
de la Mairie des ISLETTES

[www.lesislettes.com](http://www.lesislettes.com)

Vous y découvrirez toutes les informations sur la vie locale de la commune ainsi que des environs.  
Nous nous efforçons de mettre à jour ce site autant que possible en fonction des événements.



Petite astuce à connaître :

Pour revenir à la page d'accueil, cliquer sur le blason de la commune.

#### Statistiques :

Après 1 an de mise en service le site a été visité

-  Accueil ( vues 8238 fois )
-  Actualités ( vues 620 fois )
-  Agenda ( vues 244 fois )
-  Coordonnées mairie ( vues 505 fois )
-  L'équipe municipale ( vues 388 fois )
-  Démarches en ligne ( vues 285 fois )
-  Numéros utiles ( vues 228 fois )
-  Les comptes-rendus du conseil municipal ( vues 481 fois )
-  Les bulletins d'informations municipaux ( vues 459 fois )
  -  Les travaux réalisés ( vues 447 fois )
  -  Les projets en cours ( vues 479 fois )
  -  Associations locales ( vues 746 fois )
  -  Autres associations ( vues 295 fois )
  -  Vie économique ( vues 1486 fois )
  -  Services extérieurs ( vues 1038 fois )

## AVANCEMENT ET REALISATION DES TRAVAUX COMMUNAUX 2018

### PROJET N°1 VESTIAIRES ET ESPACE SPORTIF (SALLE DE LA BIESME)

Les travaux de réalisation des nouveaux vestiaires et d'extension du bâtiment pour créer un espace sportif (salle polyvalente) avancent doucement mais sûrement. Comme relaté dans le bulletin municipal précédent où l'on ne percevait que le début des fondations, maintenant l'on distingue parfaitement l'ensemble de la structure du bâtiment final avec à gauche les nouveaux vestiaires pour le football, au centre l'ancien bâtiment existant modifié avec sa coursive extérieure : Celle ci protégeant à la fois l'arrivée des visiteurs et les portes principales d'accès et d'issue de secours. Cet espace servira aussi de lieu de détente et d'abri lors des manifestations. La partie droite, nouvelle, est réservée à l'implantation de la scène ô combien importante pour les futurs spectacles! Elle sert aussi au remisage de tout le matériel d'aménagement de la salle (Tables , chaises et autres).



Ci-dessous l'intérieur des vestiaires avec les murs en ossature bois. Ce n'est que l'ébauche de la structure car tous les travaux de finition restent à faire



Ci dessous la coursive qui se termine par un espace couvert entre les vestiaires et l'ancien bâtiment. Vue des portes principales



Q  
U  
E  
L  
Q  
U  
E  
S



Mise en place d'une poutre de soutènement dans la salle



Une vue intérieure de la future scène avec son ossature bois

P  
H  
O  
T  
O  
S

## AGRANDISSEMENT DU STADE DOMINIQUE VIGOUR

### POSE D'UNE MAIN COURANTE NORMALISEE



Après la mise en place de bancs de touche, pour des raisons de sécurité, la Fédération Française de Football (FFF) par l'intermédiaire du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) qu'elle subventionne, exige de la commune le remplacement de la main courante existante en béton par une main courante normalisée aux formes plus arrondies, sous peine d'interdire toute pratique du football au niveau des matchs de championnat. La réalisation est donc faite en parallèle des travaux de construction des nouveaux vestiaires et de l'agrandissement de la salle polyvalente. Autre exigence : La pose de la main courante est



prévue pour passer d'une aire de jeu de (100m X 65m) à une aire de jeu de (105m x 68m) correspondant à la superficie du terrain du PSG. Une excavation d'une partie de la butte a été nécessaire.



## PROJET N°2

### CREATION DES ATELIERS MUNICIPAUX

Les travaux ont débuté par la rénovation extérieure de l'ancienne maison du concierge. Ceux-ci ont consisté à piquer les crépis délabrés afin de mettre à nu la pierre de taille pour ensuite la jointoyer et donner ainsi un aspect neuf à la façade et aux pignons. Les linteaux et appuis de fenêtres abîmés ont été réparés par endroits. Après l'entreprise de gros œuvre s'affaira à la construction du bâtiment d'extension



Travaux de rénovation

accolé à l'arrière de la maison avec pose d'une porte de communication avec celle-ci.



L'ensemble maison et extension

## DEMOLITION D'UN BATIMENT VETUSTE A LA CARDINE

Parmi tous les bâtiments encore existants sur l'ancienne zone industrielle de la Cardine, certes en mauvais état, mais encore utilisés par quelques entreprises locales, un seul était interdit d'accès car il risquait



de s'effondrer à tout moment. Afin d'éviter toute occupation illicite et dangereuse la mairie a pris la sage décision de le démolir pour en écarter tout risque d'accident. Cette pelleuse en action, vorace, n'a mis que quelques heures pour le raser définitivement. Après déblaiement des maté-



Place nette est faite

riaux et l'arasage du terrain, ce dernier libéré, servira, nous l'espérons, à l'installation d'une entreprise.



PENDANT LES TRAVAUX

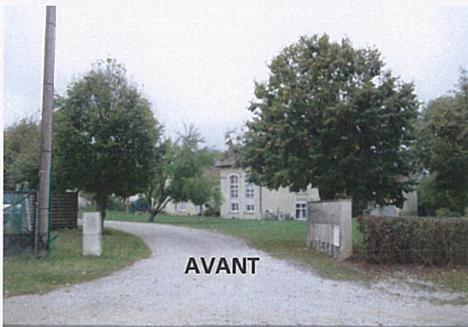
### TRAVAUX DE VOIRIE

Cela se situe à l'intersection du chemin de la Noue avec le chemin du Roy. Cette partie disparaît par rapport au chemin du Roy qui venait d'être refait : sol meuble



APRES

avec de nombreux nids de poule, des flaques d'eau persistantes à l'embranchement, un bas côté sans trottoir. Les travaux effectués, le lieu s'embellit un peu et s'uniformise mieux avec la chaussée principale.



AVANT

-----  
Réfection d'une partie du chemin d'accès aux logements communaux de l'église par le chemin du Roy. Ce chemin pierreux était souvent parsemé de nids de poule aux périodes d'intempéries



APRES

et occasionnait certaines difficultés aux agents municipaux pour sortir les grosses poubelles le long de la voie de circulation. L'entreprise stabilisa le sol et réalisa le revêtement en enrobé à chaud.



AVANT

-----  
Réfection de la chaussée à l'intersection de la rue de l'église avec la rue Bancelin.

Les dénivellations entre le creux du caniveau et la surélévation de la chaussée bosselée rendaient la circulation difficile à cet endroit ainsi que dangereuse la



APRES

traversée pour les piétons. L'entreprise retenue effectua les travaux d'arasement nécessaires. Un dispositif adéquat fut installé pour collecter les eaux pluviales venant des caniveaux et les envoyer dans l'égout principal. Enfin pour terminer, une signalisation horizontale et verticale fut mise en place.

**Ces points noirs réalisés montrent la volonté municipale d'améliorer progressivement l'état de la voirie**

## ABATTAGE D'UN ARBRE CREUX SUITE

### A INCENDIE

Le feu mis par malveillance dans le tronc creux de ce poirier centenaire, situé sur le bas côté de la rue



Bancelin a nécessité son abattage pour des raisons de sécurité car il risquait de tomber sur la chaussée.

## ABATTAGE D'UN SAULE DANGEREUX

Dans une propriété privée bordant le chemin du Roy, un saule énorme totalement sec déployait de larges branches susceptibles de se rompre et de tomber sur la chaussée à tout moment



Un arrêté de mise en péril a été déposé par la mairie afin de sécuriser les biens et les personnes.

## FIN DE DEMOLITION PAR L'OPH DE 13 LOGEMENTS



**SOCIAUX** . Concassage des blocs béton subsistants et arasage du terrain pour remise en herbe. La commune procède pour sa part au nettoyage des jardins et à l'ensemencement en gazon après nivelage.

## RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Travaux de réparations entrepris par le syndicat



Parmi toutes les fuites d'eau qui se sont produites en cours d'année, réparation d'une fuite d'eau en haut du chemin du Roy

## BIENTÔT LA FIBRE OPTIQUE ?

Ici les travaux consistent en la pose d'un fourreau pour le

passage de la fibre de la commune des Islettes jusqu'à Florent en Argonne



Les habitants des Islettes pourraient bénéficier du raccordement de la fibre aux alentours de 2022

## REFECTION DE LA PARTIE HAUTE DU PORCHE DE L'EGLISE

Par vétusté le dessous du clocher partait en lambeaux. Une entreprise effectua la rénovation



## RECONNAISSANCE A GERMAINE TALLOIS

En reconnaissance du legs fait à la commune par Madame TALLOIS pour y installer les services de la mairie, le conseil municipal en date du 8 juin 2018 a décidé par délibération de dénommer la petite place côté Biesme de son nom.



## CE QUI FUT FAIT !



Vous pourrez revoir plus en détail l'évolution de tous ces travaux, grâce à un ensemble de photos mises sur le site Internet de la mairie.

[www.lesislettes.com](http://www.lesislettes.com)

Maurice Aubry

## \*\*\* RETROSPECTIVE \*\*\*

### ▪ SPORTING CLUB LES ISLETTES :

Le 24 juin 2018 a eu lieu la première brocante du SCI sur le terrain de foot Dominique VIGOUR de 6h00 à 18h00. Une buvette et restauration étaient proposées au cours de la journée. Une soixantaine d'exposants étaient présents.

Un franc succès pour le club de foot, à noter la prochaine brocante le **23 juin 2019**.



### ▪ 14 JUILLET



### ▪ BOURSE MILITARIA 19 AOÛT :



Les collectionneurs, à la recherche de l'objet rare



▪ **LA FÊTE DU VILLAGE :**



▪ **REPAS DES AÎNES**

Cette année le repas a été animé par M. Méchin conteur humoriste qui a obtenu un franc succès avec son répertoire du temps passé...

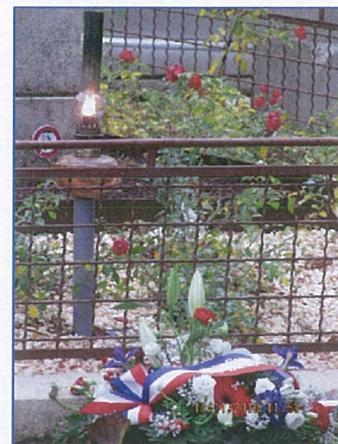


• **VILLAGE PROPRE 24 OCTOBRE :**



Avec les jeunes  
de la  
Maison d'Argonne

▪ **CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE :**



A l'issue de la commémoration du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 la commune a réparé un oubli de l'Histoire en gravant sur le monument le nom de M. Nicolas PEROTIN, victime civile de la guerre 14/18 aux Islettes.

**EN RAPPORT AVEC LA COMMEMORATION DU CENTENAIRE DE LA GRANDE  
GUERRE**

**LA ROSE DE VERDUN**

**« Un symbole retrouvé » concernant 1914 - 1918 »**

**Rétrospective de l'historique :**

Les faits sont nés d'un hasard : Il y a quelques années avant la commémoration, un verdunois Marc PETIT se promène dans la roseraie de « L'Hay les roses » en banlieue parisienne et tombe, sans le vouloir, sur un rosier de Verdun dont il reconnaît l'espèce. Il se met en tête de retrouver l'origine et l'histoire de cette fleur. Après de nombreuses recherches, il apprend que l'arbuste a été créé en 1918 par les frères BARBIER à Orléans en hommage aux 163000 combattants français tombés sur le champ de bataille au front de Verdun. L'association « Agir pour le verdunois » se met en quête de relancer la culture de cette rose bien particulière qui a quasiment disparu de nos jours. Mais voilà, la roseraie du Val de Marne ne vend pas ces plants. C'est alors que l'association parvient à retrouver



sa trace chez un pépiniériste à « Rosiers sur Loire ». Ce dernier ne possède que six plants. L'association les rachète et contacte le lycée horticole de « Roville aux Chênes » afin de les multiplier. Vous en retrouverez un spécimen récemment replanté au monument aux morts des Islettes parmi les autres rosiers et ceci afin d'en perpétuer le symbole.

**Marie France PRIM**

\*\*\* ETAT CIVIL \*\*\*

▪ NAISSANCES

GALAVAUX Emma 27 août 2018

SUPPER Mia 30 novembre 2018



▪ MARIAGES

M. Renaud BAUDETTE et Mme Coralie DEJEAN le 11 août 2018



DECES

M. RAUCOURT Marcel le 26 août 2018

Mme SANZ Isidora le 29 août 2018

M. VALÉRO Emmanuel le 21 septembre 2018

M. HUART Jean le 28 septembre 2018

M. VIGOUR René le 16 novembre 2018

M. LELORAIN François le 17 novembre 2018

M. DELALAIN Jérôme le 8 décembre 2018



*La famille LELORAIN remercie toutes les personnes qui se sont mobilisées pour la recherche de François. Cet élan de solidarité a été d'un grand soutien moral pour elle.*



## \*\*\* EVENEMENTS A VENIR \*\*\*

### Le départ de Patricia

Qui ne connaît pas Patricia de la Mairie. Patricia est arrivée à la mairie des Islettes en 1981 pour assurer l'intérim de Jocelyne ADAM en congé de maternité et finalement y est restée pour y faire sa carrière.

En 1984, elle assumait la fonction de secrétaire générale auprès du maire Régis DROUET.

En 2014, les élections ont amené une nouvelle équipe municipale avec laquelle Patricia s'est très vite entendue. Sa disponibilité, sa connaissance des familles de la commune et sa maîtrise des dossiers et des procédures administratives ont permis aux membres du Conseil Municipal de rapidement appréhender leur rôle. Merci Patricia, au nom des habitants des Islettes et du Conseil Municipal, nous vous souhaitons que cette retraite que vous avez bien méritée soit longue et heureuse.



#### ▪ LES VŒUX DU MAIRE :



### \*\*\* AU FIL DU TEMPS \*\*\*

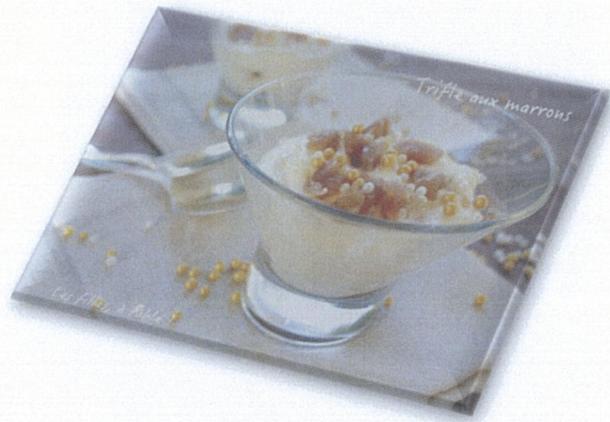


### \*\*\* RECETTE DE SAISON \*\*\*

#### TRIFLE A LA CREME DE MARRON

##### Pour 4 personnes

- 250 gr de mascarpone
- 100 gr de fromage blanc
- 25 gr de sucre
- 1 œuf
- 250 gr de crème de marron
- 4 marrons glacés
- 4 petits macarons au chocolat
- perles en sucre pour la déco



Préparer la crème. Séparer le jaune du blanc. Dans un saladier, fouetter le mascarpone avec le fromage blanc et rajouter le jaune d'œuf. Bien mélanger.

Monter le blanc d'œuf en neige ferme en rajoutant 25 gr de sucre en poudre. Incorporer à la crème au mascarpone. Réserver.

Dans chaque coupelle, déposer une grosse cuillerée à soupe de crème de marron, la moitié de la crème au mascarpone, 1 macaron coupé en plusieurs morceaux, une seconde cuillerée à soupe de crème de marron. Recouvrir du reste de crème au mascarpone.

Pour terminer, rajouter les marrons glacés en morceaux et quelques perles de sucre.

Réserver au frais pendant 2 heures.